



Paris, le 23 janvier 2023

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Réforme des retraites et droits familiaux

En l'état actuel de l'avant-projet de loi sur les retraites, beaucoup de sujets sont abordés, beaucoup de critères ou de conditions seraient modifiés, de nouvelles modalités mises en place, en vue d'assurer la pérennité de notre système de retraite pour les générations futures.

Familles de France souligne que les familles sont légitimement attachées à notre système de retraite, tout comme à tous les autres dispositifs de notre protection sociale du quotidien. Depuis des décennies, ces dispositifs organisent les solidarités, entre actifs et inactifs, entre générations, malades et bien-portants, familles avec enfants et célibataires ou couples sans enfants.

Familles de France n'entend pas se substituer aux partenaires sociaux, syndicaux et patronaux, ni à l'État, qui gèrent actuellement nos systèmes de retraite.

Par contre, en tant que mouvement familial, Familles de France attend des clarifications sur le maintien des droits familiaux, voire leur amélioration dans le contexte de baisse quasi-constante de notre démographie.

Familles de France rappelle que :

- Les droits familiaux concernent **six retraités sur dix** dans le régime général, dont 90 % sont des femmes,
- Les droits familiaux représentent environ 25 % de la pension des femmes.

Au-delà du maintien de ces droits, Familles de France propose de :

- Créer une bonification de 5 % pour les parents ayant eu 2 enfants,
- Maintenir l'âge actuel de l'annulation de la décote (67 ans pour le régime général),
- Abaisser à 45 ans l'âge d'accès à la pension de réversion quand le conjoint survivant est en charge d'enfant.

Harmoniser par le haut les droits familiaux et les règles de réversion.

#### Contacts presse :

**Chantal HUET** – Présidente Familles de France - 06.15.74.83.33

**Laurent CLÉVENOT** – Président du Pôle Politique Familiale - 06.71.92.26.68

Familles de France – Fédération nationale reconnue d'utilité publique  
Agréée mouvement jeunesse et éducation populaire – Agréée organisation de consommateurs  
Agréée association d'usagers du système de santé

28, Place Saint Georges 75009 Paris – Tél. : 01 44 53 45 90  
E-mail : [contact@familles-de-France.org](mailto:contact@familles-de-France.org) – Site : [www.familles-de-france.org](http://www.familles-de-france.org)